

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS



**MISE EN CONCESSION DU NOUVEAU CHANTIER NAVAL
DU PORT DE CASABLANCA**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Pré-qualification des candidats à la concession de l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et l'entretien du nouveau chantier naval du Port de Casablanca.

L'Agence Nationale des Ports, en sa qualité d'Autorité Concédante, lance un appel à la concurrence international en deux étapes, pour la concession du nouveau chantier naval du port de Casablanca pour une durée envisagée de 30 ans.

Le Concessionnaire aura en charge l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et l'entretien du nouveau chantier naval afin de renforcer les capacités du pays en matière de réparation navale, de satisfaire la demande et de diversifier les services offerts aux usagers du port de Casablanca.

Le nouveau chantier naval dispose d'une forme de radoub de 240 mètres de longueur, d'une plateforme élévatrice d'une capacité de 5 000 tonnes, d'une darse équipée d'un portique à sangles d'une capacité de 450 tonnes, et de quais d'armement d'une longueur totale de 820 mètres linéaires.

Un mémorandum d'information qui présente de manière plus détaillée le projet est joint au dossier de pré-qualification.

Conditions de participation

Le présent appel à candidatures s'adresse aux candidats, personnes morales établies ou non au Maroc, agissant seules ou en groupement, satisfaisant aux conditions prévues dans le dossier de pré-qualification.

Les critères de pré-qualification comprennent des critères relatifs aux capacités techniques et financières des candidats.

Les candidats pré-qualifiés seront invités, dans une deuxième étape, à répondre à l'appel à la concurrence restreint en vue de la sélection du concessionnaire.

Retrait du dossier de pré-qualification

Le dossier de pré-qualification peut être retiré à partir du 21 janvier 2019 contre paiement de la somme de cinq mille (5 000) dirhams marocains, non-remboursable à l'adresse suivante :

AGENCE NATIONALE DES PORTS – POLE STRATEGIE & REGULATION
Lotissement MANDARONA 300, Lot n°8- Sidi Maarouf, Casablanca, Maroc
Tel : (212) 520 12 13 14 Fax : (212) 522 78 68 34

Remise et ouverture des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature, établis et remis conformément aux exigences du dossier de pré-qualification, devront être soumis auprès de l'Agence Nationale des Ports à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard, le 1^{er} mars 2019 à 10 h 00 (heure locale). Les dossiers de candidature reçus après cette date ne seront pas pris en considération.

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Evaluation en séance publique le 1^{er} mars 2019 à 10 h 00 (heure locale), au siège de l'Agence Nationale des Ports à l'adresse indiquée ci-dessus.